

Département des Pyrénées-Orientales

COMMUNE DE PORT-VENDRES



Réunion du Conseil Municipal

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal sont convoqués, dans la Salle du Conseil Municipal au 2^{ème} étage de l'hôtel de ville, pour la réunion qui aura lieu le :

Mercredi 15 décembre 2021 à 09 h 30

La séance se déroulera sans public avec retransmission des débats en direct sur le site Facebook de la Ville

ORDRE DU JOUR

1. Délégation simplifiée de service public pour la gestion de la fourrière automobile – Choix du délégataire, approbation du contrat, autorisation de signer la convention, approbation des tarifs.
2. Ouverture des crédits d'investissement par anticipation – Année 2022.
3. Versement par anticipation de la subvention au Centre Communal d'Action Sociale – Année 2022.
4. Renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté de Communes Albères, Côte-Vermeille, Illibéris (CCACVI).
5. Convention de prestation de service de collecte des déchets verts – Proposition d'une nouvelle convention avec la Communauté de Communes Albères, Côte-Vermeille, Illibéris (CCACVI) à compter du 1er janvier 2022.
6. Passation d'une convention de partenariat avec l'I.F.E. Côte Vermeille – Année 2022.
7. Dérogation collective à la règle du repos dominical des salariés des commerces de détail pour les dimanches – Année 2022.
8. Adhésion au réseau Micro-Folie avec l'Etablissement Public du Parc de la Grande Halle de la Villette.
9. Convention de partenariat avec la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre Amateur.
10. Convention de partenariat entre la Commune et l'Association « Port-Vendres Festival » dans le cadre de la création d'un « Cinéclub ».
11. Intégration d'œuvres artistiques au Patrimoine Communal.
12. Modification du tableau des effectifs.

13. Bilan de la mise à disposition du public et approbation de la modification simplifiée n°9 du Plan Local d'Urbanisme.
14. Approbation de la Révision Allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme.
15. Approbation de la Révision Allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme.
16. Passation d'un contrat de sécurité dans le programme « Petites Villes de demain » avec la Gendarmerie.
17. Attribution d'une aide financière pour les travaux réalisés dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Fait à Port-Vendres, le 9 décembre 2021

Le Maire,
Grégory MARTY

